

## **Les fonctions sociales d'une université périphérique : à propos du devenir des étudiants de Licence de Paris 8<sup>1</sup>**

Jean Méhat et Charles Soulié (version du 18/02/11)

« *Mehr Licht !* » (« *Plus de lumière !* »)

Goethe

En janvier 2008 Nathalie Périchon de la cellule statistique et pilotage de Paris 8 diffuse trois documents s'intéressant au devenir des étudiants de Paris 8 inscrits en Licence en 2005/2006 (nouveaux inscrits + redoublants). Le premier porte sur le devenir des étudiants inscrits en L 1, le second sur celui des étudiants de L 2 et le dernier sur celui des L 3. Ces documents particulièrement éclairants quant au fonctionnement pédagogique de notre établissement n'ont connu qu'une diffusion très limitée en raison de problèmes de lisibilité (chacun d'eux forme un volumineux recueil de plus de 50/60 pages de tableaux statistiques sans aucun commentaire). En conséquence, nous avons décidé d'en faire une synthèse enrichie d'éléments bibliographiques, sociologiques et historiques, destinée déjà à alimenter la réflexion collective autour des pratiques pédagogiques de Paris 8<sup>2</sup>.

Plus généralement, et à l'heure du passage « aux compétences élargies » lié à la mise en place de la LRU conduisant notamment au renforcement des logiques d'établissement, il nous semble nécessaire que Paris 8 réfléchisse à ses objectifs et fasse des choix collectifs cohérents tenant compte de ses valeurs fondatrices, comme de ses fonctions sociales et scolaires objectives. Nous espérons donc que les données publiées ici permettront à chacun de commencer à s'arracher à la particularité de son point de vue, liée notamment à la spécificité de ses appartenances disciplinaires, institutionnelles ou autres, pour accéder à une première vue d'ensemble de certains problèmes. En effet dans une démocratie bien constituée cette vue d'ensemble, ou ce point de vue totalisant, ne doit pas rester l'apanage ou le monopole d'experts ou d'une minorité, fussent-ils animés des meilleures intentions qui soient.

### **Petites et grandes disciplines**

Le tableau n°1 présente les effectifs d'étudiants inscrits en Licence à Paris 8 en 2005/2006. Il révèle déjà de forts écarts entre disciplines. En L 1, niveau d'étude qui recrute plus localement que les autres, les effectifs de disciplines classiques comme la philosophie ou les lettres sont particulièrement faibles, et semble-t-il en décline constante, tandis qu'ils sont nettement plus importants en psychologie, AES (administration économique et sociale), en arts ou en information communication, soit dans des disciplines modernes et généralement pluridisciplinaires. Ce phénomène n'est pas propre à Paris 8 qui sous l'impulsion de ses fondateurs se fera la promotrice de l'interdisciplinarité comme des nouvelles disciplines et plus spécialement des arts et de la psychanalyse. Il conduit même aujourd'hui à la disparition

---

<sup>1</sup> Une première version allégée de cet article est parue en janvier 2011 dans la *Lettre d'information* n° 25 de l'Association de réflexion sur les enseignements supérieurs et la recherche (ARESER).

<sup>2</sup> 2005/2006 étant l'année d'entrée dans le LMD, il est possible que le parcours de ces cohortes soit relativement atypique. C'est pourquoi il serait intéressant de refaire cette étude avec des générations plus récentes. Nous remercions Brice Le Gall, Christian Galan, Ann Thomson et Ridha Ennaffa pour leurs informations.

progressive des anciennes *humanités* qui, quoique disposant toujours d'une légitimité intellectuelle certaine, voient leurs effectifs baisser inexorablement, tant en France qu'à l'étranger, la chose valant aussi pour les disciplines les plus théoriques des facultés des sciences (mathématique, physique...) qui connaissent une grave crise des vocations.

	Inscrits en L 1	Inscrits en L 2	Inscrits en L3	Total
Anthropologie	/	/	141	141
Sciences de l'éducation	/	/	478	478
Arts plastiques photographie	/	/	25	25
Arts plastiques ATI	/	/	20	20
Sciences de l'éducation IED	/	/	97	97
Informatique MIME	/	/	30	30
Philosophie	23	4	33	60
Arts / philosophie	26	18	50	94
Droit IED	46	0	0	46
Mathématiques informatique	47	14	36	97
Lettres	61	47	223	331
Informatique	85	85	97	267
Science politique	86	61	145	292
Théâtre	90	58	128	276
Géographie	120	68	103	291
Science du langage	128	78	140	346
Histoire	154	51	59	264
Sociologie	198	165	176	539
Musique	213	71	100	384
Cinéma	227	196	293	716
Information communication	268	214	229	711
Économie gestion	280	239	232	751
Droit	292	169	180	641
Arts plastiques	302	174	297	773
AES	339	93	190	622
Psychologie	359	222	293	874
Langues	502	218	533	1 253
Psychologie IED	2 058	580	682	3 320
<b>Ensemble avec IED</b>	<b>5 904</b>	<b>2 827</b>	<b>5 085</b>	<b>13 816</b>
<b>Ensemble hors IED</b>	<b>3 800</b>	<b>2 247</b>	<b>4 306</b>	<b>10 353</b>

**Tableau n°1 : Les effectifs de la Licence à Paris 8 en 2005/2006 selon les disciplines**

*NB* : IED : Institut d'enseignement à distance

Ce tableau montre aussi qu'en 2005/2006 les étudiants inscrits à l'Institut d'enseignement à distance (IED) en psychologie et en droit rassemblent à eux seuls, et en L 1, plus du tiers des effectifs (35,6%) et un quart des effectifs globaux de la Licence. Or, et dans un contexte général de décrue des effectifs inscrits en « présentiel » à Paris 8, ceux de l'IED ne cessent de progresser. Ainsi en 2010 l'IED, qui concerne maintenant quatre disciplines (psychologie, sciences de l'éducation, informatique et droit) et qui souhaite d'ailleurs que

d'autres disciplines entrent dans le dispositif, rassemble 5 400 étudiants, soit plus du quart de l'ensemble des étudiants de l'université tous cycles confondus. Mais comme le souligne dans une contribution récente Jean-Louis Legrand du département de sciences de l'éducation, cet institut ne dispose que d'une douzaine d'enseignants titulaires<sup>3</sup>. D'où un recours massif à des non titulaires, dont certains sont même reconduits depuis cinq ans ou plus. Ce qui pose notamment la question de la politique d'allocation des moyens humains et financiers, et donc de la « rationalisation » des effectifs enseignants, comme du développement du *e.learning* dans notre université, *e.learning* qui connaîtra sans doute un développement très important.

Si les effectifs globaux culminent à 5 904 en première année, ils s'effondrent à 2 827 en L 2, pour remonter ensuite vigoureusement en L 3 (5 085). Certaines disciplines n'apparaissent qu'en L 3, tandis que d'autres comme le cinéma, le théâtre, la philosophie, la science politique, les lettres, *etc.*, ont des effectifs plus importants en L 3 qu'en L 1. Rapportée au faible taux de poursuite d'études des étudiants de L 1 de notre université, cette évolution est quelque peu paradoxale.

	Inscrits en L 1	Inscrits en L 2	Inscrits en L 3	Total
Anglais llce	135	47	188	370
Leat anglais/espagnol	72	13	20	105
Leac anglais/ espagnol	65	25	30	120
Espagnol	52	38	50	140
Arabe	36	28	121	185
Leac anglais/autres langues	32	20	24	76
Leat anglais/autres langues	19	5	22	46
Italien	17	7	13	37
Hébreu	12	7	12	31
Leat langues diverses	12	2	4	18
Leac anglais/allemand	11	4	4	19
Allemand llce	10	4	14	28
Portugais	10	6	6	22
Leat anglais/allemand	7	2	4	13
Leac langues diverses	7	7	2	16
Russe llce	5	3	19	27
<b>Total langues</b>	<b>502</b>	<b>218</b>	<b>533</b>	<b>1 253</b>

**Tableau n°2 : Les effectifs des licences de langues à Paris 8 en 2005/2006**

Pour des raisons de clarté et parce que certaines spécialités de langues ont des effectifs particulièrement réduits, nous avons regroupé les langues dans le tableau n°1. Le tableau n°2 permet néanmoins d'apprécier les effectifs de chacune. Leur modestie ne doit pas faire oublier que les langues jouent aussi un rôle important de département de service pour les étudiants d'autres disciplines.

<sup>3</sup> Cf. Jean-Louis Legrand, « Pour un enseignement à distance démocratique à Paris 8 : contribution au débat », version du 20/11/10. Lors de la journée de réflexion sur l'université organisée par Paris 8 en Mouvement le samedi 20 novembre 2010, une enseignante de l'IED dira ainsi enseigner à plus de 1 000 étudiants.

### Une université qui ne conserve pas ses étudiants de première année

Le tableau n°3 porte sur le devenir des étudiants de L 1. Il révèle déjà que 54,1% des étudiants de L 1 de l'année 2005/2006 ne sont plus inscrits à Paris 8 au bout d'un an et 66,4% au bout de deux ans (cf. ligne « Ensemble avec IED »). Ces taux diminuent quand on extrait les étudiants de l'IED (ligne « Ensemble hors IED »). De fait à l'IED, le taux de sorties en psychologie s'élève à 76,9% au bout d'un an et 84,8% au bout de deux ans. Et ces taux sont aussi plus élevés en droit, sachant qu'alors il s'agit des premières promotions à ce diplôme.

	Inscrits en L 1 en 2005/2006	Sortants en 2007		Sorties cumulées en 2007 et 2008		Inscrits en 2008 en L 3 dans la même discipline	
		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Droit IED	46	36	78,3	40	87,0	1	2,2
Psychologie IED	2 058	1 582	76,9	1 745	84,8	154	7,5
Philosophie	23	14	60,9	17	73,9	2	8,7
Géographie	120	64	53,3	80	66,7	17	14,2
AES	339	179	52,8	234	69,0	32	9,4
Maths info	47	24	51,1	31	66,0	3	6,4
Langues	502	252	50,2	320	63,7	85	16,9
Histoire	154	76	49,4	94	61,0	33	21,4
Sociologie	198	89	44,9	118	59,6	35	17,7
Théâtre	90	40	44,4	50	55,6	20	22,2
Lettres	61	26	42,6	35	57,4	10	16,4
Droit	292	122	41,8	168	57,5	48	16,4
Informatique	85	35	41,2	57	67,1	10	11,8
Economie gestion	280	110	39,3	161	57,5	30	10,7
Arts / philo	26	10	38,5	17	65,4	2	7,7
Arts plastiques	302	116	38,4	153	50,7	90	29,8
SDL	128	49	38,3	71	55,5	36	28,1
Psychologie	359	133	37,0	185	51,5	96	26,7
Musique	213	72	33,8	112	52,6	47	22,1
Science pol	86	29	33,7	36	41,9	38	44,2
Cinéma	227	69	30,4	102	44,9	91	40,1
Info comm	268	69	25,7	99	36,9	116	43,3
<b>Ensemble avec IED</b>	<b>5 904</b>	<b>3 195</b>	<b>54,1</b>	<b>3 931</b>	<b>66,4</b>	<b>1 030</b>	<b>17,4</b>
<b>Ensemble hors IED</b>	<b>3 800</b>	<b>1 578</b>	<b>41,5</b>	<b>2 140</b>	<b>56,3</b>	<b>841</b>	<b>22,1</b>

**Tableau n°3 : Le devenir des 1ères années de Licence de Paris 8 de 2005/2006 selon les disciplines**

Pour qui reste attaché à la démocratisation de l'enseignement supérieur, ces chiffres posent problème et devraient conduire notre université - qui vient de fêter avec brio son

quarantenaire<sup>4</sup> - à réfléchir à nouveau collectivement à ses pratiques pédagogiques. Ils posent aussi nécessairement question en ces temps de réduction des effectifs étudiants dans certaines disciplines, phénomène qui semble-t-il s'accélère à la faveur du processus d'abolition de la sectorisation en Île-de-France qui avantage manifestement les universités de Paris centre, qui pour certaines cherchent de nouveaux locaux (notamment en banlieue, parce que c'est moins cher...) pour s'agrandir et peuvent aussi plus facilement choisir leurs étudiants qu'ils viennent de Paris comme de banlieue<sup>5</sup>. De même, ces chiffres interrogent à l'heure de l'entrée progressive de notre université dans la LRU, de l'évaluation programmée des performances pédagogiques, professionnelles des établissements, composantes, *etc.*, comme des redéploiements de postes en cours et à venir.

### Quelques éléments de comparaisons

Étudiant le devenir au bout d'un an des premiers inscrits en 2005/2006 en L 1 à Paris 8, Ridha Ennafaa de l'OVE aboutit à un taux de sortie de 65,1% : 12,8% des étudiants sont encore inscrits en L 1 et 21,8% étant passés en L 2. Le taux de sortie global hors IED s'élève alors à 57%<sup>6</sup>. Mais la définition de la cohorte suivie par R. Ennafaa diffère de celle de N. Périchon. Le premier s'est intéressé aux premiers inscrits, tandis que la seconde a cumulé premiers inscrits et redoublants, ce qui explique qu'elle obtienne des résultats un peu moins déprimants.

À titre de comparaison, signalons qu'en 2006 l'effectif des premiers inscrits à Paris Sorbonne (Paris 4) - qui est essentiellement une faculté des lettres - s'élève à 3 243. Un an plus tard 1 197 d'entre eux (37%) ne sont pas réinscrits à Paris 4, soit nettement moins qu'à Paris 8<sup>7</sup>. Comprendre ces différences demande notamment à ce qu'on les rapporte aux caractéristiques de leur public. Ainsi, l'origine sociale des étudiants de Paris centre est

<sup>4</sup> Cf. Jean-Michel Djian (dir), *Vincennes, une aventure de la pensée critique*, Flammarion, 2009.

<sup>5</sup> Avec le nouveau système d'admission post bac (APB) et la fin de la sectorisation, les demandes ont explosé aussi dans certains IUT. D'où une sélectivité sociale, scolaire accrue de ce secteur provoquant par exemple une hausse du taux de mentionnés au baccalauréat parmi les nouveaux inscrits, sélectivité que les consignes du ministère demandant d'inscrire un quota minimal de bacheliers technologiques peinent à contenir. Ainsi aujourd'hui et concernant les bacheliers technologiques, seuls les meilleurs sont recrutés. Cf. entretien avec un directeur d'IUT réalisé par Brice Le Gall en septembre 2009.

<sup>6</sup> Cf. « L'Évolution de la population étudiante à Paris 8 de 1992 à 2006 », in *Compte-rendu des travaux des États généraux de Paris VIII*, mai 2007, p. 74 et 75. Pour retrouver cet article, ainsi que l'ensemble des travaux des États-généraux : <http://www2.univ-paris8.fr/sociologie/fichiers/soulie2007c.pdf>.

<sup>7</sup> Fin 2008, l'Observatoire de Paris 4 lance une enquête auprès de ces non réinscrits. On apprend alors que 68,5% sont encore en études mais ailleurs qu'à Paris 4 (y compris stage, préparation concours), 17,5% en études et en emploi, 10% en emploi, 3,2% sans emploi et en cherchant un, et 1% dans une autre situation Cf. « Les départs précoces d'une université : le cas des étudiants entrants en première année de licence en 2006/2007 à Paris Sorbonne non réinscrits l'année suivante dans l'établissement », Observatoire de l'insertion professionnelle de Paris Sorbonne : <http://www.paris-sorbonne.fr/oip> Ces résultats rejoignent ceux d'autres enquêtes. Ainsi, et selon une enquête nationale du ministère portant sur le devenir des bacheliers 2002 : « La majorité de ceux qui s'étaient inscrits en licence après leur baccalauréat et n'ont pas obtenu leur licence quatre ans plus tard poursuivent leurs études. Un quart d'entre eux est toujours inscrit à l'université, le plus souvent en 3<sup>ème</sup> année : parfois ils ont fait un passage par une autre filière et reviennent à l'université pour obtenir une licence. Les plus nombreux suivent d'autres formations, de nature très variée, en particulier dans le secteur paramédical et social. Les autres (46%) ont interrompu leurs études. » Cf. Brigitte Dethare et Sylvie Lemaire, « L'accès à la licence des bacheliers 2002 », *Note d'information*, n°08.24, juillet, p. 6.

nettement plus élevée que celle des étudiants des établissements périphériques et ils disposent généralement d'un capital scolaire plus important. Par exemple à Paris 4, la proportion d'étudiants de Licence inscrits parallèlement en classes préparatoires est nettement plus forte qu'à Paris 8 où cette « espèce scolaire » - généralement promise à un bel avenir académique - est si peu répandue qu'elle en est carrément exotique<sup>8</sup>. Mais on peut penser que le type de pédagogie pratiquée dans chaque établissement a aussi un impact, même s'il est difficile à mesurer. Néanmoins, signalons que le ministère produit maintenant un palmarès des universités les plus « accompagnatrices » en rapportant le taux d'inscrits en 1<sup>ère</sup> année obtenant la licence en trois ans aux caractéristiques sociales, scolaires du public accueilli. Ceci lui permet alors de mesurer la « valeur ajoutée » pédagogique des établissements<sup>9</sup>.

Dans le tableau n°3, les disciplines sont classées en fonction du taux de sortants en 2007. L'IED, mais aussi la philosophie, la géographie, l'AES, les langues, *etc.*, ont des taux de sortants nettement plus élevés au bout d'un an, alors que l'information communication, les arts, la science politique ou la psychologie en présentiel - parfois présentés comme les secteurs « d'excellence » de Paris 8 (*cf.* projets de Labex, d'École de science politique, *etc.*) et qui pour certaines comme la communication sélectionnent leurs étudiants sur dossier - conservent mieux leurs étudiants. Ceci ne semble pas corrélé avec l'importance des effectifs étudiants, et donc les taux d'encadrement, la psychologie en présentiel étant par exemple une des plus grosses disciplines de Paris 8<sup>10</sup>. De même, on note que les formations pluridisciplinaires ne conservent pas nécessairement mieux leurs étudiants que les autres, ce qui devrait notamment faire réfléchir les critiques du modèle de formation monodisciplinaire.

L'étude du taux de sorties cumulées en 2008 (2007+2008) du tableau n°3 montre qu'une fois passé le cap de la première année d'études, le taux « d'évaporation » est nettement moins fort. Plus des deux tiers (66,4%) des étudiants inscrits en L 1 en 2005/2006 ont disparu de Paris 8, ce taux descendant néanmoins à 56,1% si on enlève l'IED. Comme les précédents, ces chiffres interrogent non seulement sur notre pédagogie, mais aussi quant aux fonctions sociales, scolaires globales remplies par notre institution dans l'espace des établissements d'enseignement supérieur parisiens (autres universités et notamment de Paris centre, écoles publiques ou privées aux coûts parfois prohibitifs alors que pour l'instant le tarif des inscriptions reste modique à l'université, STS, IUT, *etc.*).

En effet, et pour une part sans doute variable selon les disciplines de nos étudiants, l'inscription à Paris 8 est une inscription par défaut<sup>11</sup>. C'est-à-dire ce qui leur restait après

<sup>8</sup> En 2010, 36 étudiants inscrits en licence à Paris 8 sont munis d'une attestation délivrée à la suite d'un cursus en CPGE et ce sur un total de 13 557 étudiants de licence.

<sup>9</sup> *Cf.* « La réussite en licence : des disparités importantes », Pauline Girardot *et ali*, *Note d'information*, n° 05.08, mars, Ministère de l'éducation nationale. Cette note montre notamment que Paris 8 est une des universités françaises ayant le plus faible taux de réussite à la licence.

<sup>10</sup> Dans cette logique, et si on rapporte les effectifs étudiants de l'IED à celui de ses enseignants titulaires, on pourrait paradoxalement qualifier ses résultats pédagogiques « d'excellents ». En effet l'IED paraît alors, pour reprendre la formule fétiche des consultants en entreprise qui fait florès maintenant dans le management des institutions publiques, « faire plus avec moins », voire même avec beaucoup moins...

<sup>11</sup> Selon l'enquête du ministère relative au devenir des bacheliers 2002 : « Si les bacheliers généraux « à l'heure » avaient neuf fois sur dix fait le choix de leur orientation en Licence, plus de quatre bacheliers technologiques sur dix n'avaient pas fait ce choix et ont intégré l'université faute d'avoir pu s'inscrire dans la

avoir été refusé ailleurs et donc pas vraiment le fruit d'une vocation<sup>12</sup>. Ce qui, quand les études secondaires ont déjà été difficiles et se sont soldées par une longue litanie d'appréciations scolaires souvent peu valorisantes, ne favorise guère l'investissement dans les études, notamment quand les enseignements sont perçus comme trop « académiques » ou « théoriques », peu « professionnalisant » et passablement déconnectés des études antérieurement poursuivies (type de baccalauréat possédé), ou initialement escomptées dans le supérieur (STS, IUT, écoles diverses, etc.).

Et ceci conditionne sans doute leurs résultats universitaires ainsi que le rapport pédagogique avec notamment toutes les stratégies d'évitement réciproque caractéristiques de l'enseignement universitaire traditionnel et qui permettent aux différentes parties en présence (enseignants comme enseignés) de continuer à faire bonne figure et donc à « faire comme si », pour finalement laisser opérer les mécanismes habituels de sélection et surtout d'auto sélection qui, comme le montre par exemple l'assiduité au cours, jouent un rôle de premier plan dans « l'évaporation » précoce des étudiants de première année<sup>13</sup>.

### **« Motivé motivé... »**

Concernant les modalités d'investissement dans leurs études de nos étudiants, voici par exemple ce qu'écrit Jean-Louis Legrand lorsqu'il compare les étudiants inscrits en « présentiel » et à distance (IED) à Paris 8 : « *Or il se trouve que, pour ce qui concerne les Sciences de l'éducation par exemple, les étudiants en présentiel sont souvent plus jeunes, moins insérés socialement donc plus précaires, à forte proportion étrangère. Inversement ceux majoritairement à distance sont plus âgés, fortement insérés dans des emplois stables, chargés de famille, bien dotés en capital culturel, en grande majorité nés sur le territoire français. La capacité de mobilisation dans l'apprentissage ainsi que les ressources académiques sont plus présentes pour les seconds que pour les premiers.* »<sup>14</sup> Dans ces conditions, on comprend mieux l'intérêt pédagogique suscité par le public de l'IED qui n'est

---

*formation qu'ils voulaient. Quelles poursuites d'études souhaitaient ces nouveaux bacheliers inscrits en licence « par défaut » ? Plus de six sur dix désiraient une filière technologique courte, une section de techniciens supérieur (STS) surtout, ou un institut universitaire de technologie (IUT) ; près d'un sur quatre aurait voulu entrer dans une école. » Op.cit, p. 4.*

<sup>12</sup> Sur ce point l'étude des flux d'inscriptions tardives, par dérogation, etc., des étudiants tant français qu'étrangers serait sans doute extrêmement instructive. Le ministère, en lien notamment avec la politique de suppression de la sectorisation, a demandé récemment à certains établissements de reculer les dates limites d'inscription afin notamment de leur permettre de remplir leurs formations déficitaires. Selon Brice le Gall, ceci aboutit au développement de « stratégies de dernière minute », les étudiants attendant les résultats des formations les plus prestigieuses avant d'arrêter leurs choix. Et cela contribue aussi à augmenter l'anomie pédagogique globale à l'université, les enseignants ayant de moins en moins prise sur un public de plus en plus disparate et volatile, de surcroît entrant et sortant à tous les niveaux d'études et arrivant même parfois en cours début décembre. Pour une description de l'ancien système de sectorisation et de sa contribution aux processus de ségrégation universitaire : Cizeau Thibault, Le Gall Brice, « Retour sur la sélection à l'université », *Mouvements*, n° 55-56, septembre 2008.

<sup>13</sup> Concernant les « étudiants fantômes » de Paris 8, c'est-à-dire inscrits administrativement en L 1 dans l'établissement mais qui n'obtiennent aucun résultat pédagogique : Florence Legendre, « Les étudiants fantômes : les sorties précoces de l'université de Paris 8 », *Carrefours de l'éducation*, n°16, 2003/2. <http://www.cairn.info/revue-carrefours-de-l-education-2003-2-page-32.htm>

<sup>14</sup> Cf. « Pour un enseignement à distance démocratique à Paris 8, contribution au débat », Version du 20/11/10, p. 2. <http://p8enmouvements.free.fr/articles.php?lng=fr&pg=1481>

pas sans rappeler celui des salariés de l'ancienne Vincennes qui, à côté de celui des non bacheliers, faisait la fierté de cette université. Mais il faut rappeler qu'alors, ces salariés étaient accueillis en présentiel et mélangés aux autres étudiants. Aux dires des anciens Vincennois, ce mélange avait des effets pédagogiques forts bénéfiques.

On retrouve alors le rôle de voiture balais joué par l'université française et notamment souligné dans un ouvrage récent d'académiques français (notamment nanterrois) manifestement désolés de ne plus avoir à faire à de « vrais étudiants ». Ou, comme le dira un collègue de Paris 8 se référant alors sans doute à sa propre jeunesse, à des lecteurs du *Monde* ou des éditions de Minuit... En conséquence, les auteurs demandent notamment à ce qu'on instaure une propédeutique commune avec les classes préparatoires, IUT, STS, *etc.*, afin de remédier efficacement aux lacunes des plus démunis<sup>15</sup>.

Ce rôle de voiture balais est dans doute encore plus vif dans le cas des universités périphériques de la région parisienne qui, loin des discours ministériels pompeux (et hypocrites) sur « l'autonomie » des établissements comme de leurs présidents<sup>16</sup>, sont réduites alors au rôle de simples variables d'ajustement d'un système d'ensemble de plus en plus dérégulé à la faveur de l'autonomie comme de la mise en concurrence croissantes des établissements<sup>17</sup>. Ainsi les missions de service public, social, voire de diminution artificielle du taux de chômage des jeunes dans les zones les plus défavorisées, sont tacitement de plus en plus dévolues à certains établissements invités alors à se transformer en collèges universitaires de proximité aux formations supposées mieux ajustées aux caractéristiques, comme aux attentes, de leur public, bassin d'emploi, *etc.* Cette réduction à une fonction de collègue ne manque d'ailleurs pas de susciter de vives résistances du côté des enseignants chercheurs encore attachés à la dimension recherche de leur métier et notamment des plus jeunes d'entre eux recrutés sur des critères d'abord scientifiques et sans doute encore plus pris dans « l'illusio scientifique » que leurs aînés et qui ont notamment pu s'exprimer lors du dernier mouvement social de 2009 s'opposant à la réforme du statut des enseignants chercheurs, réforme qui vise notamment à amplifier ce type d'évolution au nom des bienfaits supposés de la concurrence généralisée de tous contre tous.

Symétriquement, la poursuite de « l'excellence » devient l'apanage des universités déjà les mieux dotées (et notamment des universités scientifiques et/ ou médicales, aux budgets autrement plus importants et généralement plus favorables à la LRU qu'elles ont d'ailleurs largement contribué à élaborer avec le ministère) et qui le deviendront sans doute encore plus au nom de la constitution de « pôles d'excellence » susceptibles de rivaliser dans

<sup>15</sup> Cf. Olivier Beaud *et ali*, *Refonder l'université*, La Découverte, 2010. Signalons que Paris 8 a elle aussi un projet de propédeutique.

<sup>16</sup> Ainsi le ministère vient sur le modèle des préfets, recteurs, d'instaurer une prime d'administration (18 326 euros) dévolue aux présidents d'université et majorée de 50% dans le cas des établissements passés au RCE. Laquelle prime est susceptible d'une majoration de 20% en fonction de la réalisation d'objectifs et des résultats d'indicateurs fixés et notifiés en début d'année par le ministre... (cf. décret n°2010-664 du 16 juin 2010)

<sup>17</sup> Dans ce contexte, le fait que Paris 8 soit directement desservie par le métro l'avantage fortement par rapport à sa si proche voisine, Paris 13 Villetaneuse dont, rappelons-le car c'est souvent ignoré par nombre de collègues de Paris 8, certaines formations comme l'histoire, la psychologie, la communication, le droit, les lettres modernes, les sciences du langage, la sociologie associée à la science politique, l'informatique, *etc.*, sont directement concurrentes avec celles de Paris 8.



les classements internationaux et capables aussi, sur le modèle par exemple de l'IEP de Paris ou des grandes écoles de commerce, de capter via une politique d'image brillante et agressive (mais pas nécessairement fondée pédagogiquement et intellectuellement) la clientèle tant française qu'étrangère la plus dotée au plan scolaire, social et financier, la concentration de ces différentes formes de capitaux permettant notamment à ces étudiants de bénéficier d'un puissant réseau d'anciens élèves offrant en retour à ces établissements les moyens de conduire une politique de développement ambitieuse et conquérante.

### **Devenir une marque, attirer de bons clients...**

La comparaison des pages d'accueil des sites internet des universités parisiennes permet d'évaluer assez rapidement leur degré d'intériorisation des nouvelles normes entrepreneuriales académiques, les stratégies de présentation de soi de certaines se rapprochant de plus en plus de celles des écoles de commerce, tandis que d'autres essaient déjà d'effacer les stigmates liés à leur période « gauchiste », par exemple en changeant de nom. Mais on pourrait aussi parler des rivalités, comme des stratégies complexes, qui se développent autour de l'appropriation du signifiant prestigieux, et apparemment très vendeur, de « Sorbonne »...

En fait, et à l'instar des entreprises du secteur privé, l'objectif des établissements universitaires semble de plus en plus être celui de devenir une « marque » et donc de se différencier le plus possible des autres au travers notamment des spécificités de leur recrutement, « offre de formation ». Ce qui s'oppose frontalement à la tradition de service public comme d'égalité constitutive du système universitaire français, les étudiants étant de plus en plus perçus non comme des « usagers » devant bénéficier d'une égalité de traitement quelles que soient leurs origines sociales, géographiques ou autres, ou selon l'idéal de la philosophie des Lumières notamment repris par Humboldt comme des apprenants consacrant le temps nécessaire au libre épanouissement de leurs facultés (intellectuelles, esthétiques ou autres)<sup>18</sup>, mais comme des « clients » achetant un service et par là-même susceptibles d'en évaluer la qualité, via par exemple des procédures d'évaluation des enseignements déjà très en vogue dans des établissements comme l'IEP ou les écoles de commerce<sup>19</sup>.

Ces évolutions ne concernent pas que les facultés, disciplines à gros budgets. Par exemple en novembre 2006, l'université de Paris 4 qui est essentiellement une faculté des lettres a ouvert une antenne « *Sorbonne-Abu Dhabi* » dans le plus grand des états des Émirats arabes unis. Cette « *Sorbonne des sables* » est manifestement une bonne affaire, attendu que comme l'explique son directeur : « *Abu Dhabi rapporte à la Sorbonne mais ne coûte rien.* » En effet, Paris 4 y prélève entre 10 et 20% des droits d'inscription de ses étudiants. Lesquels

<sup>18</sup> Idée notamment reprise par Noam Chomsky dans un ouvrage récent intitulé : *Réflexions sur l'université*, Raisons d'agir, 2010, p. 19.

<sup>19</sup> Le développement de « l'assurance qualité », notamment prôné par la Commission européenne qui est un fervent partisan des réformes universitaires libérales en cours, est un des outils de cette politique et devrait notamment permettre d'assurer (avec le soutien des présidents d'université comme des étudiants) la mise au pas d'un corps enseignant généralement perçu comme trop rigide et conservateur et trop attaché à ses libertés académiques. Cf. Sandrine Garcia, « L'assurance qualité : un outil de régulation du marché de la formation supérieure et de gestion des universitaires », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n°5, 2006.

s'élèvent à 8 000 euros par an pour la remise à niveau en français, 12 000 euros pour un étudiant en licence et 20 000 euros pour un master... Fort logiquement, et comme l'explique le directeur : « *Les étudiants qui s'inscrivent chez nous sont issus des catégories supérieures de la société émirate. Il y a chez eux le souci de se différencier de la masse des autres étudiants.* »<sup>20</sup>

En fait il est clair qu'à côté du statut de fonctionnaire des personnels universitaires comme de la stabilité d'emploi et de l'indépendance qui y sont traditionnellement associées, la modicité des frais d'inscription en France (qui attire d'ailleurs nombre d'étudiants étrangers dans ce pays...)<sup>21</sup> est un des derniers obstacles à la libéralisation complète du système sur le modèle notamment de ce qu'on observe aujourd'hui en Italie, au Japon, ou au Royaume uni. Ainsi en décembre 2010, le Royaume uni a connu des manifestations étudiantes violentes s'opposant à la hausse des droits d'inscription<sup>22</sup> tandis qu'au Japon, pays qui paraît-il est un des modèles de notre ministre de tutelle, les enseignants du supérieur ne sont plus fonctionnaires depuis 2004 et disposent donc de contrats de droit privé.

Source : enquête en cours avec des étudiants de licence de sociologie de Paris 8 sur l'enseignement de la sociologie en Île de France.

Les universités périphériques, ou encore les petites universités régionales, plus récentes et moins dotées et par là académiquement moins légitimes, n'ont généralement guère les moyens de s'opposer à cette politique, ce qui en fait souvent de bons élèves du ministère. Par exemple, elles se feront les championnes de la professionnalisation précoce des études universitaires en multipliant les licences et masters professionnels, développent au maximum les liens avec les acteurs économiques et politiques locaux, ont une politique de gestion de leurs « ressources humaines » ainsi qu'une « culture d'établissement » plus modernes et généralement mieux adaptées aux nouvelles exigences managériales. Enfin, concernant la recherche, ces établissements n'ont souvent d'autres alternatives que de jouer de leur position marginale et excentrée pour tenter de développer certaines niches d'excellence au travers par exemple de la création d'instituts spécialisés sélectionnant leur public, lequel vient souvent d'ailleurs.

### **Les « survivants »**

La dernière colonne du tableau n°3 donne le taux d'étudiants de Licence 1 arrivés en 2008 en L 3 dans cette même discipline. Ces étudiants ont donc connu une scolarité normale (ils ont mis trois ans pour passer du L 1 au L 3). Ce taux est particulièrement faible pour l'ensemble des disciplines avec l'IED (17,4%), et un peu plus élevé quand on retranche l'IED

<sup>20</sup> <http://www.educpros.fr/detail-article/h/7bf4e8d239/a/quel-bilan-pour-la-sorbonne-a-abu-dhabi.html>

<sup>21</sup> Rappelons ici qu'en 2010 l'inscription en présentiel à Paris 8 coûte 178 euros en licence et 241 euros en master (hors sécurité sociale). Et que cette somme monte à 378 euros en licence et 441 euros en master quand on y ajoute la sécurité sociale.

<sup>22</sup> Actuellement les frais d'inscription (« *fees* ») s'élèvent pour un *B.A* dans les universités britanniques à 3 000 livres par an (environ 3 500 euros). A partir de 2012, ils pourront s'élever jusqu'à 9 000 livres (10 500 euros). On suppose alors que seules les grandes universités (Russel Group) demanderont autant. Sachant aussi que ces frais sont plus élevés pour les *M.A* et que les étrangers hors Union européenne paient nettement plus que les autres.

(22,1%). Ainsi, moins d'un quart des étudiants obtiennent leur licence dans le temps théoriquement imparti. L'étude des autres « survivants » de la cohorte de 2005/2006, c'est-à-dire des étudiants encore inscrits à Paris 8 mais pas encore arrivés en L 3, révèle qu'en 2008 3,2% sont encore inscrits en L 1, et 12,8% en L 2. Manifestement, plus du tiers des étudiants qui poursuivent leurs études à Paris 8 ont une trajectoire universitaire lente. Combiné avec les redoublements antérieurs dans l'enseignement secondaire, ceci en fait un public plus âgé et souvent plus blasé que la moyenne.

Si 22,1% des étudiants (hors IED) sont dans les temps, c'est le cas de plus de 40% des étudiants d'information communication, cinéma, science politique qui confirment ainsi leurs résultats antérieurs et doit sans doute être rapporté aux caractéristiques scolaires et sociales de leur public. Inversement, ce taux est deux fois inférieur à la moyenne dans les disciplines comme l'économie gestion (10,7%), l'AES (9,4%) ou en philosophie (8,7%) et arts philosophie (7,7%); l'économie et l'AES ont de gros effectifs tandis que ceux de la philosophie sont faibles<sup>23</sup>. La source mobilisée ne donne pas la proportion d'étudiants de L 1 qui, finalement, obtiendront une licence dans leur discipline d'origine et à Paris 8. Cependant, si on cumule les taux d'étudiants encore présents, on peut raisonnablement penser que ce taux variera entre 21,2% (hypothèse basse) et 38,1% (hypothèse haute), certains étudiants obtenant donc leur licence en 3 ans, d'autres en 4, voire en 5 ou plus.

Dans l'état actuel de nos recherches, nous ne disposons pas de données permettant de comparer les résultats de Paris 8 avec ceux d'autres établissements<sup>24</sup>. Néanmoins, dans une note précitée le ministère donne quelques chiffres relatifs à l'obtention de la Licence par les bacheliers 2002 en fonction des disciplines et pour la France entière (cf. tableau n°4)<sup>25</sup>. Les écarts observés à Paris 8 entre disciplines se retrouvent alors au plan national et tout se passe comme si notre université confirmait, mais en les amplifiant, ces grandes tendances nationales. Elle le fait d'ailleurs le plus souvent quand on examine d'autres variables et ceci interroge quant à sa position dans l'espace des universités parisiennes.

---

<sup>23</sup> Concernant le devenir des étudiants d'AES, formation universitaire qui au plan national enregistre le taux de sorties sans diplôme le plus élevé : Alexandra Filhon, « La première année en filière administration économique et sociale : motivations, abandons et attentes des étudiants », *Formation emploi*, n°111, juillet septembre 2010. A. Filhon compare notamment le devenir des étudiants d'AES de Versailles St Quentin et de Villetaneuse (Paris 13).

<sup>24</sup> Il semble que le système d'information de la scolarité utilisé par Paris 8 au moment de l'enquête (Félix) soit principalement orienté vers la collecte des résultats pédagogiques, à la différence de celui de la plupart des autres universités (notamment Apogée) organisé autour de la délivrance des diplômes.

<sup>25</sup> Pour retrouver cette note : <http://www.education.gouv.fr/cid21620/l-acces-a-la-licence-des-bacheliers-2002.html>

	Licence en trois ans	Licence en quatre ans	Total
AES-Sciences économiques	33	7	40
Sciences fondamentales	27	15	42
Droit	37	19	56
Sciences humaines	43	13	56
Langues	38	19	57
Lettres-Arts	48	10	58
Sciences de la vie	49	10	59
STAPS	42	21	63

**Tableau n°4 : Réussite à la Licence en trois ou quatre ans par disciplines du panel national de bacheliers 2002 (en %)**

Principe de lecture : 56% des étudiants inscrits en premières année de Licence de droit ont obtenu en 3 ou 4 ans leur Licence, que ce soit dans cette discipline ou dans une autre.

Champ : ensemble des bacheliers français de 2002 inscrits en Licence. Source : DEPP, panel de bacheliers 2002.

Enfin et pour conclure cette partie, nous évoquerons une enquête qualitative menée récemment auprès d'étudiants de Paris 8 et qui permet de mieux saisir la complexité des modalités d'investissement dans leurs études.

### *« La sociologie à Paris 8 :*

#### *un choix par défaut que ne regrettent pas les étudiant-e-s »*

Lors des États-généraux de Paris 8 du 14 mai 2007, Josette Trat enseignante chercheuse au département de sociologie de Paris 8 et des étudiants de son cours de « Travail de terrain : entretiens » présentent les résultats d'une enquête par voie d'entretiens réalisée auprès de 13 étudiants de L 1 de sociologie. Nous en rapportons les principaux résultats en les enrichissant de quelques informations complémentaires<sup>26</sup>.

Premier constat, la majorité des interviewés ont choisi Paris 8 par défaut, ou par hasard. Sur 13, 10 l'ont choisie après avoir tenté d'autres voies et 9 ont fait un détour avant par d'autres filières, disciplines, la sociologie est alors souvent perçue comme un cursus plus accessible que les autres : « *Comme je sais que j'ai pas trop de capacité, j'ai pris socio.* » Si la majorité des enquêtés est là par défaut on observe, ce qui est plus réjouissant, que la plupart trouvent la sociologie intéressante. Selon Nathalie, titulaire d'un baccalauréat L : « *J'apprends des trucs... que je n'aurais pas pu apprendre en dehors de la fac. C'est franchement intéressant.* » Quant à Annie, titulaire d'un Baccalauréat SMS, elle explique : « *je veux avoir un esprit critique, mon esprit critique à moi.* » Manifestement, l'intérêt intellectuel pour la discipline a un effet positif sur la scolarité des étudiants, ce que confirment aussi les enquêtes du ministère. En fait, il semble que les critiques continuelles adressées en France aux universités aient un effet négatif sur l'orientation des étudiants qui finissent par les considérer comme un second choix. Mais après expérience, cet *a priori* négatif s'estompe

<sup>26</sup> Pour retrouver cet article, ainsi que l'ensemble des travaux des États-généraux : <http://www2.univ-paris8.fr/sociologie/fichiers/soulie2007c.pdf>.

souvent et les étudiants finissent par découvrir l'intérêt de la formation qui leur est délivrée quasi gratuitement.

Concernant l'organisation pédagogique et les relations entre étudiants, nombre d'étudiants regrettent l'organisation en « classe » du lycée, qui permet notamment une plus grande interconnaissance, solidarité entre élèves<sup>27</sup>. Certains soulignent aussi le faible nombre d'heures de cours hebdomadaires et corrélativement la difficulté à gérer son emploi du temps. Comme le dit Manon, une bachelière ES : « *En fait, on a l'impression qu'il n'y pas de taf, on est beaucoup plus livré à nous-mêmes et pour une paresseuse comme moi, c'est dur par exemple le vendredi quand je suis chez moi de me dire : « Allez, prends tes cours, tu t'y mets ! » (...)* On a l'impression en fait d'avoir beaucoup de temps libre, c'est ça l'arnaque. » Face à ce temps « libre », et encouragés aussi par la très grande souplesse d'un cursus qui permet notamment de choisir librement ses horaires de cours, certains étudiants sont tentés de multiplier les activités extra universitaires, voire de rechercher un travail salarié. Ceci contribue à en faire des étudiants à mi-temps, voire à les déscolariser progressivement, le travail salarié prenant parfois la priorité sur le travail étudiant, notamment quand l'investissement initial dans les études est faible. Maria, une bachelière ES, explique : « *c'est pour ça aussi que je vais chercher un job, pour ne pas rien glander tout le temps parce que bon là...* »

Ainsi, plutôt que de penser à utiliser ce temps « libre » pour lire, approfondir éventuellement leurs cours, leurs recherches, nombre d'étudiants cherchent à le meubler. Pour une partie non négligeable de la population étudiante de L 1 qui vit encore chez ses parents (l'accès à un logement indépendant étant particulièrement difficile en région parisienne), le travail salarié est donc déjà perçu comme une manière d'augmenter son argent de poche. En même temps, l'objectif de s'autonomiser de leurs parents est toujours présent pour la plupart des étudiants et s'impose à eux à mesure qu'ils vieillissent : ainsi, le taux d'activité salariée des étudiants augmente régulièrement avec l'âge.

Ce temps libre accru et une activité salariée souvent plus développée distinguent fortement ces étudiants des « élèves » de classes préparatoires, d'IUT, mais aussi des étudiants des facultés de sciences, facultés où le volume horaire hebdomadaire de cours est beaucoup plus élevé. En effet, ces élèves n'ont généralement guère le temps de se consacrer à autre chose. Ce qui en fait des élèves plus « scolaires » précoces et à plein temps généralement dotés d'une grosse capacité de travail, comme d'une grande rapidité d'exécution. Autant de qualités particulièrement utiles pour réussir aux concours de la fonction publique auxquels pensent d'ailleurs souvent les étudiants d'origine populaire de Paris 8 particulièrement soucieux de la stabilité d'emploi et avec lesquels ils sont, *de facto*, placés en concurrence.

En conclusion, Josette Trat et ses étudiants dégagent deux profils étudiants. Il y a les étudiants cherchant une formation professionnalisante qu'ils n'ont pas pu décrocher en

<sup>27</sup> Concernant la transition entre le secondaire et le supérieur, l'entrée dans la vie étudiante, l'accueil, *etc.*, voir le texte de Claudette Lafaye et de ses étudiants intitulé « *L'entrée dans la vie étudiante à Paris 8* » reproduit aussi dans le rapport des États-généraux.

intégrant un IUT ou en entrant en STS. Ils sont en sociologie par défaut ou en attente, ou simplement de passage. Ce qui n'empêche pas que certains finissent par découvrir l'intérêt des études de sociologie et poursuivent ensuite dans cette discipline. L'autre profil, qu'on pourrait qualifier de plus vocationnel, correspond aux étudiants intéressés d'emblée par la discipline et dont certains cherchent notamment dans leurs études une réflexion critique sur la société. Tel est par exemple le cas de Gérard, un fils d'enseignant titulaire du baccalauréat ES: « *Si tu vas à la fac, ce n'est pas pour trouver des débouchés. C'est pour t'instruire, c'est pour éveiller ta culture, en connaître plus... (...) Par contre c'est vrai qu'à partir d'une licence, tu peux passer plein de concours : l'IUFM, le journalisme et d'autres concours de la fonction publique.* »

L'opposition entre ces deux profils est certes schématique et, comme le montre le propos de Gérard, nombre d'étudiants occupent une position intermédiaire, qui de surcroît évolue au fil du temps et de leur expérience. Mais elle nous semble intéressante au sens où elle permet, en partie, de mieux comprendre leurs pratiques d'études, comme les limites du rapport pédagogique entre enseignants et enseignés, avec notamment tous ses quiproquos, décalages, non dits, *etc.*, qui font l'ordinaire (trop rarement explicité hélas, ce qui ne facilite guère l'entrée dans la profession des jeunes collègues) de la pratique quotidienne d'enseignant chercheur.

### **Un recrutement hétérogène et guère maîtrisé**

La sociologie de l'éducation montre qu'un des principaux déterminants de l'orientation des étudiants dans l'enseignement supérieur, comme de leur trajectoire scolaire ultérieure, est lié au type de baccalauréat possédé et plus globalement au volume de capital scolaire possédé. Ainsi, les bacheliers généraux qui ont obtenu le baccalauréat avec une bonne mention et plus spécialement les bacheliers S évitent généralement les 1ers cycles universitaires, s'orientent préférentiellement vers le « secteur fermé » et sélectif à l'entrée des classes préparatoires, IUT, écoles, ou encore vers la médecine. De même, leur scolarité dans le supérieur est généralement meilleure que celle de leurs camarades et ils sont proportionnellement plus nombreux à être « à l'heure » dans leurs études (c'est-à-dire à ne pas redoubler) et à poursuivre leurs études jusqu'en master. Ceux qui sont intéressés par le professorat passent ensuite les concours de l'enseignement, voire s'inscrivent en doctorat et deviennent pour certains allocataires moniteurs, puis enseignants dans le supérieur, sans donc avoir fréquenté eux-mêmes les 1ers cycles universitaires.

	Inscrits en 2006	% Bacs généraux	% Bacs technologiques	% Bacs étrangers	% Bacs professionnels	% Bacs autres	Ensemble
Informatique	85	15,3	31,8	42,4	9,4	1,2	100%
Economie gestion	280	17,9	23,2	45,0	13,2	0,7	100%
AES	339	21,8	37,8	16,8	22,4	1,2	100%
Géographie	120	29,2	29,2	18,3	18,3	5,0	100%
Maths info	47	38,3	10,6	46,8	2,1	2,1	100%
Droit IED	46	43,5	21,7	10,9	2,2	21,7	100%
Droit	292	44,9	27,7	16,8	9,6	1,0	100%
Sociologie	198	44,9	31,3	12,1	9,6	2,0	100%
Langues	502	46,8	20,7	23,9	7,0	1,6	100%
Lettres	61	47,5	8,2	37,7	0,0	6,6	100%
Histoire	154	51,3	31,8	3,2	10,4	3,2	100%
Psychologie	359	56,0	27,0	5,3	5,6	6,1	100%
Arts / philo	26	57,7	7,7	26,9	0,0	7,7	100%
Psychologie IED	2 058	58,4	20,0	7,3	2,4	11,9	100%
Arts plastiques	302	60,3	15,9	9,6	10,6	3,6	100%
Cinéma	227	60,8	15,4	11,5	7,5	4,8	100%
SDL	128	65,6	19,5	7,8	4,7	2,3	100%
Musique	213	66,2	16,4	11,3	2,8	3,8	100%
Info comm	268	67,5	15,3	12,7	3,4	1,1	100%
Théâtre	90	68,9	13,3	12,2	3,3	2,2	100%
Science pol	86	74,4	7,0	15,1	1,2	2,3	100%
Philosophie	23	78,3	4,3	8,7	0,0	8,7	100%
<b>Ensemble avec IED</b>	<b>5 904</b>	<b>51,8</b>	<b>21,8</b>	<b>13,8</b>	<b>6,5</b>	<b>6,1</b>	<b>100%</b>
<b>Ensemble hors IED</b>	<b>3 800</b>	<b>48,4%</b>	<b>22,7</b>	<b>17,3</b>	<b>8,8</b>	<b>2,7</b>	<b>100%</b>

**Tableau n°5 : L'origine scolaire des 1ères années de Licence de Paris 8 en 2005/2006 en fonction des disciplines**

Mais à la faveur de la politique des 80% d'une classe d'âge au baccalauréat, le baccalauréat s'est considérablement diversifié avec notamment l'augmentation des baccalauréats technologiques et professionnels. Ainsi à Paris 8 sur les 5 904 étudiants de L 1 inscrits en 2005/2006, 51,8% ont obtenu un baccalauréat général, 21,8% un baccalauréat technologique et 6,5% un baccalauréat professionnel. À cela s'ajoutent 6,1% de baccalauréats « autres » et surtout 13,8% de baccalauréats étrangers. Ceci est lié notamment à la forte proportion d'étudiants étrangers dans notre université et qui constitue sans doute une de ses singularités les plus fortes.

Ainsi quasiment dès sa naissance, et en raison notamment de sa très large ouverture sur le monde (accueil des salariés, non bacheliers, *etc.*), Paris 8 est l'université française qui compte la plus forte proportion d'étudiants étrangers, la majorité venus des pays du Maghreb et d'Afrique noire<sup>28</sup>. En effet les étudiants européens type Erasmus, ou « en programme », dont il est pourtant beaucoup question quand on parle des étudiants étrangers, ne forment à Paris 8 qu'une toute petite minorité des étudiants étrangers (entre 5 et 7% selon les années). D'origine sociale élevée et inscrits majoritairement en arts/communication ainsi qu'au niveau Licence, ils restent généralement le temps d'un semestre, au plus d'une année, et il semble que leur séjour ait souvent un caractère festif et touristique très prononcé<sup>29</sup>.

Dans le tableau n°5 relatif à l'origine scolaire des étudiants de L 1, les disciplines sont classées en fonction de leur proportion de bacheliers généraux. Celle-ci passe du simple au triple quand on va de l'économie et de l'AES, à la philosophie, la science politique, aux arts ou à la communication. Ainsi globalement, à l'exception notable de la philosophie qui à Paris 8 a toujours occupé une position paradoxale, le taux de réinscription des étudiants de Paris 8 est corrélé avec la proportion de bacheliers généraux au sein de chaque discipline<sup>30</sup>. Ce tableau montre aussi que les baccalauréats technologiques sont particulièrement nombreux en informatique, AES, sociologie et histoire, tandis que les baccalauréats professionnels sont plus présents en AES, géographie, économie. Les bacheliers étrangers sont très présents en informatique, économie, mathématiques informatique et lettres. Enfin, l'IED se distingue par une forte proportion de baccalauréats dits « autres », ce qui renvoie aux particularités de ses modalités d'admission et donc de son recrutement<sup>31</sup>.

Au passage, précisons qu'en plus de l'inscription étudiante à l'université, l'IED demande une somme supplémentaire d'environ 400 euros pour une licence de psychologie et 700 euros pour la première puis pour la seconde partie du master 1 et 1 560 pour le master 2, sachant que ces coûts varient en fonction des disciplines<sup>32</sup>. À l'heure des restrictions budgétaires et de la raréfaction des effectifs d'étudiants en présentiel, ceci en fait des « clients » particulièrement intéressants pour l'université. Mais moins que les étudiants en

<sup>28</sup> Concernant l'expérience de ces étudiants, voir l'article de Anne-Julie Auvert, Aude Béliard et de leurs étudiants : « Des étudiants étrangers à Paris 8 : parcours et manières de vivre l'université », in *Compte rendu des travaux des États généraux de Paris VIII*, 14 mai 2007.

<sup>29</sup> Concernant ces étudiants, voir le master 2 de sociologie en cours de Masinissa Hamid sous la direction de C. Soulié : *Une jeunesse dorée ? Enquête sur les étudiants internationaux de Paris 8*.

<sup>30</sup> Selon l'étude précitée du ministère relative aux bacheliers 2002 : « *Les bacheliers qui ne viennent pas d'une série générale franchissent difficilement le cap de la première année : seul un bachelier technologique sur cinq est passé en deuxième année. La moitié des bacheliers technologiques inscrits en licence n'y sont restés qu'une seule année. Un sur trois s'est réorienté, principalement en STS ou IUT mais aussi vers des écoles en particulier paramédicales. 16% ont abandonné leurs études à l'issue de leur année à l'université. C'est le cas de 29% des bacheliers professionnels qui s'étaient inscrits en licence après leur baccalauréat.* » *Op.cit.*, p. 3.

<sup>31</sup> Ainsi en 2010 et selon les chiffres fournis par l'OVE de Paris 8, l'IED compte 49% de salariés à temps plein (contre 9,3% à l'ensemble de l'université), 69% de femmes (contre 61,6%), 14% d'étrangers (contre 42,5%) et enfin 4% de résidents dans le 93 (contre 24,1%).

<sup>32</sup> Depuis 2010, l'IED a engagé une procédure de simplification de ses tarifs conduisant à leur uniformisation.



formation permanente où, à l'IED et toujours en psychologie, les coûts vont de 1 974 euros en L 1 à 4 910 euros en M 2<sup>33</sup>.

	Inscrits en 2005/2006	% de bacs obtenus dans le 93	% de bacs obtenus à Paris	% de bacs obtenus dans le Val d'Oise	% de bacs obtenus en province	% de bacs obtenus à l'étranger	% de bacs obtenus ailleurs	Ensemble
Maths info	47	29,8	0	4,3	4,3	57,4	4,3	100%
Lettres	61	18,0	1,6	14,8	4,9	50,8	9,8	100%
Arts / philo	26	15,4	3,8	3,8	19,2	42,3	15,4	100%
SDL	128	32,0	4,7	20,3	5,5	10,9	26,6	100%
Economie gestion	280	22,5	7,1	6,8	3,2	50,0	10,4	100%
Droit	292	43,2	8,2	10,6	3,4	17,5	17,1	100%
Droit IED	46	8,7	8,7	2,2	23,9	26,1	30,4	100%
Psychologie IED	2 058	2,6	9,0	2,4	52,4	14,3	19,4	100%
Géographie	120	35,0	9,2	9,2	11,7	22,5	12,5	100%
Informatique	85	27,1	9,4	7,1	2,4	44,7	9,4	100%
Histoire	154	50,0	10,4	13,6	9,7	5,2	11,0	100%
AES	339	43,4	10,9	7,7	4,7	19,5	13,9	100%
Langues	502	30,7	11,2	11,6	9,4	26,1	11,2	100%
Philosophie	23	30,4	13,0	8,7	4,3	21,7	21,7	100%
Sociologie	198	34,8	13,6	13,6	5,6	15,7	16,7	100%
Info comm	268	12,7	15,3	11,6	8,6	14,6	37,3	100%
Arts plastiques	302	18,5	15,9	12,6	6,0	12,9	34,1	100%
Théâtre	90	5,6	16,7	7,8	31,1	16,7	22,2	100%
Musique	213	7,5	17,8	5,6	14,6	14,6	39,9	100%
Psychologie	359	30,4	19,2	16,2	5,0	12,0	17,3	100%
Cinéma	227	17,6	24,7	16,3	4,8	17,6	18,9	100%
Science pol	86	10,5	31,4	12,8	5,8	18,6	20,9	100%
<b>Ensemble avec IED</b>	<b>5 904</b>	<b>18,7</b>	<b>11,7</b>	<b>8,2</b>	<b>23,1</b>	<b>18,8</b>	<b>19,5</b>	<b>100%</b>
<b>Ensemble hors IED</b>	<b>3 800</b>	<b>27,6</b>	<b>13,3</b>	<b>11,4</b>	<b>7,3</b>	<b>21,1</b>	<b>19,4</b>	<b>100%</b>

**Tableau n° 6 : Le lieu d'obtention du baccalauréat des 1ères années de Licence de Paris 8 de 2005/2006 selon les disciplines**

Les différents baccalauréats ayant un recrutement social contrasté, on ne s'étonne pas au tableau n°6 de voir que la science politique, les arts, la communication et la psychologie - soit des disciplines ayant une proportion de survivants nettement supérieure à la moyenne -

<sup>33</sup> Source : [http://www.iedparis8.net/ied/rubrique.php?id\\_rubrique=129](http://www.iedparis8.net/ied/rubrique.php?id_rubrique=129) À titre de comparaison, signalons qu'à Dauphine et dans le cadre du nouveau dispositif, les frais d'inscription dans certaines masters en présentiel s'élèvent maintenant dans certaines spécialités à 4 500 euros. Sachant que dans les écoles de commerce, ces frais s'élèvent souvent à 8 000 euros.

comptent plus de bacheliers parisiens<sup>34</sup>. Inversement, les bacheliers du 93 sont plus particulièrement présents en droit, histoire, AES, sociologie et - plus surprenant - en psychologie, discipline dont le recrutement est manifestement bimodal à Paris 8. Cette dernière présente aussi (avec l'histoire) la caractéristique d'accueillir nettement moins de bacheliers étrangers que la moyenne. Ce tableau souligne à nouveau les particularités du recrutement de l'IED qui, en psychologie, recrute majoritairement des étudiants ayant obtenu un baccalauréat en province (54%), phénomène bien visible aussi en droit (23,9%), comme en théâtre (31,1%). Dans cette dernière discipline, ceci s'explique sans doute par la rareté de cette formation dans l'offre de formation universitaire.

Enfin concernant les titulaires d'un baccalauréat obtenu à l'étranger, sans surprise ils sont plus nombreux dans les disciplines comptant déjà plus de baccalauréats étrangers et provenant notamment du Maghreb et d'Afrique noire (informatique, économie gestion et lettres). Et il semble aussi - comme on va le voir maintenant - qu'à l'inverse des néo bacheliers du 93 plus souvent d'origine ouvrière, ce type d'étudiants poursuit plus souvent ses études à Paris 8 et soit plus fidèle à notre établissement<sup>35</sup>.

### **Un sentiment croissant d'impuissance collective**

À l'inverse des organisations pédagogiques tubulaires qu'on retrouve par exemple en IUT, STS, prépas ou grandes écoles, et conduisant de petites cohortes d'étudiants relativement homogènes (parce que sélectionnés à l'entrée) d'un niveau d'études à l'autre, ce qui produit notamment des phénomènes de « promo » et donc d'identification collective et institutionnelle forte favorisant ensuite la constitution de réseau d'anciens forts utiles lors des recrutements par exemple, on observe que le système universitaire est beaucoup plus perméable et souple, tant à l'entrée qu'en cours de cursus. Ce phénomène est sans doute encore plus vif à Paris 8 qui, dès l'origine, s'est voulue ouverte à tous et dont les traditions d'enseignement sont plutôt libérales et où certaines composantes offrent des formations particulièrement souples. Si la majorité des néo bacheliers locaux de L 1 de Paris 8 ne poursuivent pas leurs études sur place, nombre d'étudiants entrent par équivalences à Paris 8 en L 1, L 2 ou L 3, en provenance d'autres établissements fermés à l'entrée ou non (IUT, STS, autres universités, *etc.*), comme de l'étranger.

<sup>34</sup> Pour une comparaison du recrutement social, scolaire des disciplines à Paris 8 et des attentes de leurs étudiants : Brice le Gall et Charles Soulié, « Des usages sociaux du DEUG de Paris 8 : ségrégation sociale, attentes pédagogiques et habitus disciplinaires », in Maria Vasconcellos, *Obstacles et succès scolaires*, Éditions du conseil scientifique de l'université de Charles-de-Gaulle, Lille 3, 2006. Téléchargeable sur : <http://www2.univ-paris8.fr/sociologie/fichiers/soulie2006b.pdf>

<sup>35</sup> En effet, et selon ce qu'en dit Ridha Ennafaa de l'OVE de Paris 8 dans son étude relative au devenir des premiers inscrits en 2005-2006 en L 1 à Paris 8 : « Concernant les sortants, on retrouve plus d'étudiants des disciplines appartenant aux domaines du droit, des lettres et langues. Ils sont originaires de l'Union européenne (25 pays), mais en majorité français. Ils sont titulaires d'un Baccalauréat technologique et ce sont des bacheliers de l'année (2005). Ils appartiennent à une catégorie sociale dont le père est « ouvrier » (PCS 5) et sont domiciliés dans le 93. Parmi les réinscrits, le profil dominant est composé d'étudiants « étrangers », originaires de toutes les régions exceptée l'Europe (région Afrique, Asie, Moyen-Orient, Maghreb et des Amériques). Ils ont été admis par « transfert » d'une autre université, équivalence, ou autres validations. Ils sont domiciliés à Paris et étudiants en arts. Le père est plus souvent un cadre supérieur (PCS 2). » Cf. « L'Évolution de la population étudiante à Paris 8 de 1992 à 2006 », cf. *Compte-rendu des travaux des États généraux de Paris VIII*, mai 2007, p.76-77.

Ceci entraîne une forte dispersion et hétérogénéité du public (qui n'a guère son équivalent ailleurs), ainsi qu'une dynamique des flux étudiants particulièrement complexe sur laquelle les enseignants chercheurs, généralement peu habitués à travailler de manière collective<sup>36</sup>, n'ont pas vraiment de prise et qui toutes deux conditionnent fortement le rapport enseignant/enseigné. Et elles obèrent aussi quelque peu l'idée d'un cours régulier des études qui, idéalement, conduirait progressivement nos étudiants du L 1 au L 3 et plus généralement vers la recherche selon la conception ordinaire d'un enseignement proprement universitaire<sup>37</sup>. Or, c'est pourtant sur la base de cette idée que les enseignants fabriquent, et re-fabriquent périodiquement et souvent fort consciencieusement, les maquettes d'enseignement.

Alors, on ne peut s'empêcher de penser que cette division du travail pédagogique et scientifique entre les différents secteurs de l'enseignement supérieur (secteur fermé et sélectif à la pédagogie enveloppante et aux moyens nettement plus importants d'un côté et universités aux traditions d'enseignement plutôt libérales et plus orientées vers la recherche de l'autre) est relativement fonctionnelle. Et tout se passe comme si en accord avec les missions de recherche, comme de diffusion de la culture au plus grand nombre traditionnellement imparties aux universités, et en raison notamment de leur plus grande « ouverture » les premiers cycles universitaires servaient à la fois de caution démocratique et de variable d'ajustement d'un système d'ensemble dans lequel, malgré son rôle central dans la production de la recherche, l'université occupe manifestement une position de plus en plus dominée en raison notamment de la réduction continue de son périmètre dans l'enseignement supérieur<sup>38</sup>. Et ceci explique sans doute le sentiment croissant d'impuissance, comme de dépossession collective, ressenti par nombre d'universitaires, dont beaucoup se réfugient dans leurs recherches personnelles en abandonnant à une minorité d'entre eux le soin de la gestion collective de l'institution, ce qui en retour alimente ce sentiment de dépossession et contribue à différencier de plus en plus le métier d'enseignant chercheur.

### **Le recrutement des masters, doctorats**

Pour conclure, nous évoquerons le devenir des étudiants de Paris 8 inscrits en L 3 en 2005/2006, ce qui nous permettra d'aborder la question du recrutement des masters et de la recherche. Mais auparavant, nous étudierons les transformations de la population étudiante entre le L 1 et le L 3. Le tableau n°7 révèle que cette année là, le nombre total d'inscrits en L 3 s'élève 5 085, soit un effectif paradoxalement assez proche de celui des inscrits en L 1 (5 904). Ceci interroge quant au volume des flux d'inscriptions en cours de licence (arrivées par

<sup>36</sup> Concernant l'autonomie pédagogique et scientifique des enseignants chercheurs du supérieur et ses effets sur les pratiques d'enseignement, la fabrication des programmes d'enseignements : Philippe Vitale, *La Sociologie et son enseignement, curricula, théories et recherches*, L'Harmattan, 2006, p. 169.

<sup>37</sup> Rappelons néanmoins que dans l'histoire de Vincennes, le principe d'une progressivité des connaissances sera vigoureusement contesté par certains de ses membres les plus éminents. Sur ce point : François Châtelet, « Disparité et non hiérarchie », in Jacqueline Brunet *et alii*, *Vincennes ou le désir d'apprendre*, éd. A. Moreau, 1979, p. 126 et suivantes.

<sup>38</sup> Concernant la réduction du poids démographique de l'université : O. Beaud *et alii*, *op. cit.*, p. 121 et suivantes. À propos de la position structurellement dominée de l'université dans le système d'enseignement supérieur français qui contraste avec ce qu'on observe à l'étranger : Pierre Bourdieu, *La Noblesse d'État, grandes écoles et esprit de corps*, Minuit, 1989.

transferts, équivalences) qui, à côté du piétinement dans leurs études de nombre de nos étudiants, doivent compenser les sorties observées.

	L 1	L 2	L 3
Baccalauréat général	52%	57%	46%
Baccalauréat technologique	22%	17%	12%
Baccalauréat professionnel	7%	3%	2%
Baccalauréat autres	6%	4%	5%
Titre étranger	14%	18%	35%
Ensemble avec IED	100%	100%	100%
Effectifs	5 904	2 827	5 085

**Tableau n° 7 : L'origine scolaire des étudiants de Licence de Paris 8 en 2005/2006**

On observe ainsi que la composition scolaire, sociale du public de Paris 8 change profondément au cours de la Licence (*cf.* tableaux n°7 et 8). Comme on peut s'y attendre, le taux de bacheliers généraux augmente quand on passe du L 1 au L 2 (pour paradoxalement baisser fortement en L 3), tandis que celui des bacheliers technologiques et professionnels diminue jusqu'en L 3. Mais surtout la proportion d'étudiants titulaires d'un titre étranger passe de 14% en L 1 à 18% en L 2, pour culminer à 35% en L 3, cette évolution se poursuivant ensuite en master, puis doctorat, faisant alors de notre université une véritable « université monde », la recherche doctorale étant, à Paris 8, majoritairement portée par les étudiants étrangers<sup>39</sup>.

De même, la proportion d'étudiants résidants à Paris augmente régulièrement entre le L 1 et le L 3, tandis que celle des résidents dans le 93 reste stable. L'ensemble de ces chiffres atteste d'évolutions sociales, scolaires contrastées et demanderait, pour être élucidé, à ce qu'on rentre dans le détail des disciplines : certaines jouent sans doute le rôle de discipline refuge tant au plan local que régional, tandis que d'autres semblent plus électives.

	L 1	L 2	L 3
Seine Saint Denis	26%	26%	25%
Paris	20%	23%	27%
Province	21%	14%	11%
Val d'Oise	10%	12%	10%
Autres départements	23%	25%	27%
Ensemble	100%	100%	100%
Effectifs	5 904	2 827	5 085

**Tableau n°8 : Le lieu de résidence des étudiants de Licence de Paris 8 en 2005/2006**

L'étude du devenir des étudiants de L 3 (*cf.* tableau n°9) montre qu'un an après leur inscription en L 3, 40% d'entre eux ont quitté Paris 8 ; ce taux s'élève même à 62% au bout de deux ans. Les taux de sorties au bout de deux ans sont les plus élevés en sciences de l'éducation (IED)<sup>40</sup>, anthropologie, musique et information et communication, soit dans des

<sup>39</sup> Signalons ici qu'en 2008-2009, et au plan national, les étudiants étrangers rassemblent 10,8% des étudiants inscrits en Licence dans les universités, 20,4% en master et 39,9% en doctorat. *Cf.* Ministère de l'Éducation nationale, *Repères et références statistiques*, 2009, p. 193.

<sup>40</sup> Ce qui rejoint une tendance ancienne dans cette discipline, où la proportion d'étudiants de Licence diplômés entrants ensuite en maîtrise a toujours été nettement plus faible qu'ailleurs.

disciplines qui pour certaines conservent pourtant relativement bien leurs étudiant de L 1. Inversement, ils sont plus faibles en arts (arts plastiques mention photographie et ATI), psychologie, économie/ gestion et AES.

	Inscrits en L 3 en 2005/2006	% de sortants en 2007	% de sortants en 2007 et 2008	Inscrits en Master à P8 en 2008 qq soit la discipline	En %
Sciences de l'éducation IED	97	81,4	85,6	11	11,3
Anthropologie	141	46,1	74,5	21	14,9
Musique	100	46,0	76,0	17	17,0
Théâtre	128	43,8	65,6	22	17,2
Informatique	97	38,1	68,0	17	17,5
Sociologie	176	42,0	69,3	31	17,6
Mathématiques informatique	36	47,2	63,9	8	22,2
Géographie	103	44,7	70,9	23	22,3
Information communication	229	49,3	73,4	54	23,6
Cinéma	293	39,2	62,5	70	23,9
SDL	140	45,0	64,3	34	24,3
Histoire	59	32,2	57,6	15	25,4
Science politique	145	35,2	62,8	38	26,2
Sciences de l'éducation	478	45,0	69,0	126	26,4
Lettres	223	42,2	62,8	59	26,5
Langues	533	42,4	62,5	144	27,0
Droit	180	32,8	59,4	52	28,9
Psychologie IED	682	38,9	55,3	208	30,5
Arts plastiques	297	33,7	59,6	97	32,7
AES	190	28,9	54,7	63	33,2
Philosophie	33	33,3	60,6	11	33,3
Economie gestion	232	28,0	51,7	82	35,3
Arts philosophie	50	46,0	62,0	18	36,0
Psychologie	293	34,5	51,2	118	40,3
Informatique MIME	30	26,7	50,0	13	43,3
Arts plastiques photographie	25	24,0	48,0	13	52,0
Arts plastiques ATI	20	10,0	25,0	15	75,0
<b>Ensemble avec IED</b>	<b>5 085</b>	<b>40,0</b>	<b>62,0</b>	<b>1 403</b>	<b>27,6</b>
<b>Ensemble hors IED</b>	<b>4 306</b>	<b>39,2</b>	<b>62,6</b>	<b>1 184</b>	<b>27,5</b>

**Tableau n°9 : Le devenir des étudiants de L 3 de Paris 8 de 2005/2006 en fonction des disciplines**

Dans ce tableau, les disciplines sont classées en fonction du taux d'étudiants de L 3 de 2005/2006 inscrits en master à Paris 8 en 2008 quelle que soit la discipline. Cette proportion est particulièrement faible en sciences de l'éducation à l'IED, anthropologie, musique, théâtre, informatique (hors MIME) et sociologie<sup>41</sup>. Inversement des disciplines comme les arts

<sup>41</sup> En 2008, Guy Briot et Jacques Siracusa du département de sociologie diffusent une note relative aux origines comme au devenir des étudiants de Licence de sociologie inscrits en L 3 en 2004/2005 montrant que dans cette

(spécialités photographie ou ATI), la psychologie, l'informatique (MIME) mais aussi plus curieusement l'économie gestion et l'AES fidélisent plus fortement leur public, ce qui pour ces dernières semble lié à la forte proportion d'étudiants étrangers en leur sein.

Comprendre ces évolutions plus ou moins contradictoires demanderait à ce qu'on fasse intervenir d'autres facteurs. Ainsi, l'absence de master sur place ou des visées académiques, professionnelles spécifiques conduisent certains étudiants à changer d'établissement après la licence, pour par exemple rejoindre certaines universités de Paris centre. Inversement, les flux d'étudiants provenant d'autres établissements, pays augmentent fortement en master comme en doctorat, ces niveaux d'études pouvant alors, au plan de leur recrutement, formation, être plus ou moins déconnectés de la Licence. Ce qui, au plan pédagogique, peut être lourd de conséquence, l'initiation à la discipline devant parfois être reprise à nouveaux frais en master<sup>42</sup>. Ces évolutions attestent aussi de la déconnexion plus ou moins forte entre les cycles, la division entre collège de premier cycle et recherche évoquée plus haut quand nous parlions des universités parisiennes se retrouvant finalement au sein même de Paris 8 tant au niveau du public accueilli qu'entre les différentes formations, dont certaines peuvent même avoir plus d'inscrits en doctorat qu'en licence.

### À suivre...

Afin de poursuivre ce travail exploratoire, il faudrait pouvoir disposer d'autres données. Et par exemple d'une étude comparable à celle réalisée par N. Périchon, mais portant cette fois sur le recrutement et le devenir des étudiants de master, comme de doctorat, et qui permettrait notamment de commencer à y voir plus clair concernant la recherche à Paris 8. Et on pourrait rêver aussi d'une enquête portant sur le devenir professionnel des docteurs, tant français qu'étrangers, et qui nous permettrait sans doute de mieux comprendre à quoi nous servons<sup>43</sup>.

Mais la production de ce type d'enquête demande des moyens, tant en argent qu'en personnel. Ainsi actuellement, l'Observatoire de la vie étudiante de Paris 8 ne dispose pas de personnel permanent, et notamment d'ingénieur d'études, susceptible par exemple de faire les enquêtes de routine annuelles relatives à la population étudiante. Un projet de nouvel observatoire, qui s'intéresserait aussi au corps enseignant comme à l'ensemble des personnels de Paris 8, est discuté actuellement avec la direction de l'université et les personnes intéressées<sup>44</sup>. Puisse ce nouvel observatoire disposer des moyens comme du courage politique

---

discipline, ce ne sont pas nécessairement les meilleurs étudiants de Licence qui poursuivent ensuite en master à Paris 8. Ainsi, les « fuites » vers l'EHESS et d'autres établissements de Paris centre sont fréquentes. Cf. « Enquête sur les étudiants de Licence en 2004/2005 ».

<sup>42</sup> Ce phénomène est peut être moins vif dans le cas dans les formations pluridisciplinaires et plus directement professionnalisantes.

<sup>43</sup> Pour consulter les enquêtes de suivi professionnel de l'université Versailles Saint Quentin : <http://www.uvsq.fr/l-universite/les-enquetes-sur-l-insertion-professionnelle-et-les-parcours-d-etudes-des-etudiants-de-l-uvsq-41077.kjsp?RH=1178868163598>

<sup>44</sup> François Castaing, « Quelques pistes pour un Ovide : éléments pour un projet de refonte de l'OVE de Paris 8, 24 juin 2010.

nécessaires pour offrir à notre université les connaissances dont elle a impérativement besoin pour (re)prendre son avenir en main<sup>45</sup>.

---

<sup>45</sup> Signalons qu'existe déjà un réseau national des observatoires de la vie étudiante permettant d'accéder facilement au site de chacun d'eux et de télécharger certaines enquêtes permettant de faire des comparaisons ponctuelles entre établissements : <http://www.resosup.fr/>

	Maîtres de conférences	Professeurs	Ensemble	Nombre d'étudiants inscrits en Licence
Psychologie	34	11	45	874
Anglais	36	9	45	1 253 (toutes lgues réunies)
Sciences de l'éducation	21	10	31	575 (+IED)
Droit	24	7	31	687 (+IED)
Histoire	18	11	29	264
Sociologie	20	6	26	539
Economie gestion	18	6	24	751
Littérature française	11	13	24	331
Arts plastiques	17	7	24	815 (+photo+ATI)
Philosophie	15	8	23	154 (arts/philos)
Cinéma	19	4	23	716
Espagnol	16	5	21	Cf. anglais
Sciences du langage	12	9	21	346
Informatique	12	8	20	297 (+MIME)
Géographie	10	9	19	291
Science politique	12	5	17	292
Musique	13	3	16	384
Urbanisme	7	8	15	?
Culture et communication	9	6	15	711
I.U.T de Montreuil	11	3	14	?
Ethnologie	9	3	12	141
Théâtre	8	4	12	276
IUT Tremblay	10	2	12	?
Allemand	8	3	11	Cf. anglais
Mathématiques	8	2	10	?
Psychanalyse	7	2	9	?
D.E.S.S hypermédia	6	3	9	?
I.E.D	6	3	9	3 320 (psycho)
A.E.S	8	1	9	622
Etudes européennes	4	4	8	?
A.T.I	6	2	8	Cf. art plast
Arabe	6	2	8	Cf. anglais
Documentation	6	1	7	?
Russe	5	1	6	Cf. anglais
Hébreu	4	2	6	Cf. anglais
Italien	3	3	6	Cf. anglais
F.L.E	6		6	?
Portugais	4		4	Cf. anglais
M.S.T image photographique	4		4	?
Littérature anglaise	3	1	4	?
Danse	4		4	?
Autres	2		2	?
Total	462	187	649	13 816

**Tableau n° 10: La répartition des maîtres de conférences et professeurs de Paris 8 par composantes en 2007 et le nombre d'inscrits en licence en 2005/2006**

Pour les enseignants : source : Service du personnel enseignant



La nomenclature des composantes ne correspondant pas strictement à celle des diplômes, nous avons dû procéder à des regroupements *ad hoc*. Ce qui pour les langues notamment pose problème. De même, ce tableau serait sans doute plus pertinent en intégrant les étudiants inscrits en master et doctorat.